

Direction interrégionale de la mer  
SUD-ATLANTIQUE

Mission de coordination des politiques publiques  
de la mer et du littoral

Nos réf. :  
Affaire suivie par : Anne-Marie THENAILLE  
Tél. : 05 56 00 83 14  
Courriel : mcppml.dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr

Bordeaux, le 27 avril 2016.

Mesdames et Messieurs  
les membres de la commission mixte spécialisée  
lien terre-mer du conseil maritime de façade Sud-  
Atlantique et de la commission territoriale  
« littorale » du comité de bassin Adour-Garonne.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à une réunion de la commission mixte spécialisée lien terre-mer le 04 mai de 10h00 à 13h00 heures au siège de la DIRM SA.

Le point principal de l'ordre du jour sera l'examen des premières fiches du Document Stratégique de Façade relevant des items du chapitre 2 « protection des milieux, des ressources, des équilibres biologiques ainsi que la préservation des sites, des paysages et du patrimoine ».

Vous avez déjà été, à titre individuel, mobilisé sur la relecture de certaines de ces fiches ; un examen en séance nous permettra d'échanger sur les interactions entre les items.

Vous serez destinataires avant la réunion des documents que nous examinerons.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation auprès du secrétariat de la commission dont les coordonnées sont les suivantes :

[mcppml.dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mcppml.dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la commission spécialisée lien terre-mer

Benoît BITEAU

